

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Il est temps de présenter vos demandes de dons et commandites pour 2021!

Les Escoumins, le 29 octobre 2020. – Jusqu’au 30 novembre 2020, les organismes à but non lucratif de La Haute-Côte-Nord peuvent soumettre à la MRC leur demande de soutien financier dans le cadre de l’édition 2021 de la *Politique sur les dons et commandites*.

Afin que leur demande soit recevable, les organismes doivent s’assurer de remplir le formulaire prévu par la MRC et de fournir les documents requis au dépôt de celle-ci. Le formulaire est disponible sur le site Web de la MRC dans la section Services aux citoyens/Fonds et programmes (<https://www.mrchcn.qc.ca/fr/services-aux-citoyens/fonds-et-programmes/>).

NOUVEAUTÉ : 2 APPELS DE PROJETS ANNUELS À PARTIR DE 2021

Suite à une décision du conseil de la MRC, les organismes auront désormais l’opportunité de déposer leur demande de dons et commandites à deux reprises durant l’année, soit avant le 30 mars et avant le 30 octobre.

FAITS SAILLANTS

- Depuis 2015, la MRC a accordé 80 675 \$ en dons en commandites à 56 projets, sur tout le territoire de la MRC;
- 47 autres demandes, totalisant 87 610 \$, ont été redirigées et acceptées dans d’autres programmes de la MRC (ex. : culture, activités de développement).

– 30 –

Source : Paul Langlois, directeur général et secrétaire-trésorier
Tél. : 418 233-2102 ou 1 866 228-0223, poste 207
directeurgeneral@mrchcn.qc.ca